

BE_ZIVILSTRAF BK 2025 58 vom 17. Februar 2025

BE Obergericht, 2025-02-17, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/be_zivilstraf_BK_2025_58

FR: BE_ZIVILSTRAF BK 2025 58 du 17 février 2025

IT: BE_ZIVILSTRAF BK 2025 58 del 17 febbraio 2025

Regeste

détention provisoire ; procédure pénale pour escroquerie, tentative d'escroquerie, falsification de marchandises, etc. | ZMG Haft (393-c)

Erwägungen

E. 1

A._____ (ci-après : le prévenu ou le recourant) est prévenu d'escroquerie, de tentative d'escroquerie, de falsification de marchandises, etc.

E. 2

Le 25 janvier 2025, le Ministère public du Jura bernois-Seeland (ci-après : le Ministère public) a demandé la mise en détention provisoire du prévenu pour une durée de trois mois auprès du Tribunal régional des mesures de contrainte Jura bernois-Seeland (ci-après : le TMC) pour risques de fuite et de collusion.

E. 3

Par décision du 27 janvier 2025, le TMC a prononcé la détention provisoire pour une durée de trois mois, soit jusqu'au 23 avril 2025.

E. 4

Par mémoire daté du 6 février 2025, reçu le lendemain, le prévenu, par l'intermédiaire de Me B._____, a formé recours à l'encontre de la décision précitée. Il a pris les conclusions suivantes :

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.